



FO ÉNERGIE ET MINES
60 Rue Vergniaud
75013 PARIS
Tél. : 01 44 16 86 20
Fax : 01 44 16 86 32

Monsieur le Président de la République
Monsieur Emmanuel MACRON
55 rue du Faubourg Saint-Honoré,
75008 Paris

Lettre Recommandée avec AR n° 2C 086 929 4797 9

N/réf. : 2092 – VH/NA

PARIS, le 16 mai 2017

Monsieur le Président de la République,

Ayant eu connaissance de votre programme électoral et des premières orientations évoquées depuis votre élection concernant les domaines qui les concernent, il nous semble important de vous communiquer sans attendre les revendications des personnels des Industries Électriques et Gazières que nous représentons. Ceux-ci, comme vous le savez, assurent chaque jour avec dévouement et efficacité ce Service Public, lui donnant ainsi tout son sens.

Vous prenez vos fonctions dans un contexte particulièrement tendu dans nos entreprises.

Au plan social, les opérateurs historiques pratiquent des milliers de suppressions d'emplois.

EDF les prévoit alors même qu'elle s'est lancée, prématurément à nos yeux, dans le projet britannique Hinkley Point. Nous savons la maîtrise que vous possédez de ce dossier puisque son avènement est en grande partie dû au ministre de l'Économie du moment, vous-même en l'occurrence.

Il est légitime et cohérent que les salariés craignent de payer maintenant et à l'avenir le prix de cet investissement hors normes, tandis que les Britanniques ne prennent aucun risque en la matière.

Si l'on ajoute à cela la volonté de certains de fermer des centrales nucléaires qui fonctionnent parfaitement, telle Fessenheim, reconnue comme étant l'une des plus sûres du parc, l'incompréhension des personnels se fait d'autant plus légitime. Il y a donc double cohérence à ce que FO Énergie et Mines s'oppose totalement à ces ambitions, d'autant plus qu'elles sont dangereuses pour l'équilibre énergétique du pays.

Du côté d'ENGIE, après s'être lancée au prix fort dans des acquisitions telles qu'International Power qui se sont révélées catastrophiques, le groupe opère un changement de portage total allant même jusqu'à enclencher un processus de cession de son activité d'exploration-production de gaz. Pourtant, cette activité avait été créée puis développée avec succès par l'ancienne Gaz de France et la présence de ce groupe sur l'ensemble de la chaîne gazière avait été, jusqu'alors, présentée comme étant une nécessité stratégique et un atout.

Comme à EDF, cette stratégie mène à réduire les effectifs à marche forcée, ENGIE allant même jusqu'à lancer un Plan de Départs Volontaires. Une première !

D'autres entreprises font aussi l'objet de réductions d'effectifs tout aussi inacceptables, notamment Eon France.

Parallèlement, le blocage des salaires dans notre branche professionnelle a généré des mouvements sociaux répétés témoignant d'un profond mécontentement des personnels.

Il est évidemment inutile de préciser qu'un nouveau gouvernement envisageant la remise en cause du régime spécial des gaziers et électriciens s'exposerait inmanquablement à l'hostilité résolue de FO Énergie et Mines, ainsi qu'à celle des agents. Rien ne justifierait que l'on remette en cause notre régime de retraites, issu de la loi de nationalisation, sinon des considérations idéologiques qui, au prétexte d'une pseudo-égalité, ne viseraient qu'à niveler les droits des salariés vers le bas.

Il va sans dire que les inquiétudes des salariés de notre branche restent vives quant à l'avenir du Code du travail, de notre Statut, de notre branche. C'est en toute lucidité et avec détermination que notre fédération suivra avec vigilance les suites que le gouvernement serait amené à donner à la loi travail. Restant, avec notre confédération, dans l'exigence de l'abrogation de cette loi, il est fort logique que nous nous opposions à ce qui viserait à prolonger ce processus de destruction des droits des salariés.

Au plan industriel, de nombreux dossiers lourds de conséquences pour l'avenir de notre Service Public et de ses personnels sont devant vous.

Au plan européen, tout d'abord, le Gouvernement va devoir se prononcer sur le « Winter Package », ensemble de textes élaboré par la Commission européenne, qui représente la quatrième vague de déréglementation depuis 1990. À cette époque, commencèrent les attaques contre notre Service Public au nom de la construction d'un marché unique européen. Celui-ci, présenté comme ne pouvant souffrir une quelconque entrave aura vu naître un principe de concurrence « libre et non faussée » qui n'avait de fait pour but que de mettre à bas le monopole public. Nous savons aujourd'hui, et les agents en sont parfaitement conscients, que le prétexte visait à transférer ce monopole vers les ambitions d'acteurs privés, favorisant en cela une concurrence « librement faussée ». Cette logique intégrale de marché est bien entendu toujours de rigueur, nonobstant les propos rassurants prononcés ces derniers mois qui n'engagent que ceux qui les écoutent.

Avant d'aborder le fond, FO Énergie et Mines dénonce le fait qu'aucun examen contradictoire incluant toutes les parties intéressées et notamment les syndicats, n'aura jamais été mené. Pourtant la réalité est là, devant nous. Qui, en effet, peut un seul instant prétendre que la mise en œuvre de cette déréglementation, la destruction de notre Service Public, la séparation puis la concurrence entre EDF et l'ex Gaz de France suivie de sa privatisation, auront apporté quoi que ce soit de positif aux usagers-clients, ni même à la civilisation ?

Non seulement l'on nous berce d'un soi-disant « dialogue social » dont nous savons qu'il n'a ni le goût ni le sens, mais les projets de la Commission vont encore plus loin sur des enjeux fondamentaux. Deux exemples parmi tant d'autres que nous pourrions développer.

C'est ainsi qu'elle veut supprimer les tarifs réglementés de l'électricité et du gaz qui ne subsistent plus aujourd'hui que pour les clients domestiques, que ceux-ci peuvent librement quitter et voire y revenir.

Or, ces tarifs sont une protection pour tous ceux qui en bénéficient. La Commission se contente de mettre en avant l'existence de tarifs sociaux. Sa conception est contraire aux valeurs de la République.

Pour FO Énergie et Mines, le Service Public doit être maintenu et renforcé, au bénéfice de tous les citoyens. Les tarifs réglementés de l'électricité comme du gaz doivent être maintenus et seront défendus bec et ongles par les agents, soutenus de manière indéfectible par l'ensemble de notre organisation ; c'est une question de civilisation, celle-ci est indissociable de nos fondamentaux.

De même, la Commission cherche à ramener du côté de l'Europe des prérogatives aujourd'hui exercées dans chaque État, que ce soit au niveau des réseaux de transport ou des régulateurs. Certes, nous sommes souvent très critiques par rapport à la Commission de Régulation de l'Énergie qui a adopté, en particulier sous sa présidence précédente, plusieurs mesures contraires aux valeurs du Service Public. Mais là encore, qui peut croire que le transfert de tels pouvoirs au niveau européen ne se traduirait pas par des remises en cause encore plus profondes qui au surplus éloigneraient les décideurs des citoyens ?

De son côté, la Commission des affaires européennes s'interroge, dans son rapport N° 4568 remis à l'Assemblée nationale le 23 février 2017, sur « le bien-fondé de la volonté de centralisation très marquée [...] de la part de la Commission européenne. ». Pour rappel, l'article 4 du Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne (TFUE) indique que le secteur de l'énergie relève de la compétence partagée entre l'Union européenne et les États membres : supprimer les tarifs réglementés et conjointement, renforcer le rôle de l'ACER et instaurer des centres opérationnels régionaux, reviendraient à destituer les États de leur compétence en matière de politique énergétique.

Ces différentes mesures mettraient en cause notre Service Public et donc notre pacte républicain. C'est donc totalement inacceptable pour FO Énergie et Mines et nous demandons au Gouvernement de s'opposer clairement à ce « quatrième paquet » qui n'a aucune justification sauf à vouloir continuer dans la même dérive ultra libérale.

L'Europe, c'est aussi le dossier sur l'avenir des concessions hydro-électriques. On sait que la Commission a adressé à la France, il y a un an, un avis motivé visant à forcer l'ouverture à la concurrence de nos barrages, première énergie renouvelable de France. L'opposition de FO Énergie et Mines et des autres organisations syndicales, la forte mobilisation des personnels, ont empêché jusqu'à présent que le processus se poursuive.

Pour FO Énergie et Mines, il est clair que la mise en concurrence de l'énergie hydro-électrique, gérée actuellement par EDF à 80 % et par le groupe ENGIE à travers notamment la CNR, se traduirait par une « désoptimisation » du système électrique, un renchérissement des coûts au détriment des usagers et un écrémage des concessions, celles rentables étant seul l'objet de l'attention des nouveaux entrants.

Au-delà de cela, cette concurrence serait d'autant plus scandaleuse que les concurrents étrangers pourraient s'installer en France alors que l'inverse n'est pas possible dans la plupart des pays européens.

Enfin, nous notons que lors de la négociation de la « directive concessions », l'Allemagne a su préserver ses intérêts. Ce que nous demandons au Gouvernement français, c'est de faire de même et de refuser cette mise en concurrence que rien ne justifie.

Là encore, nous demandons que le Gouvernement fasse preuve d'un réel volontarisme politique face à tous ceux qui veulent casser le service public « à la française ».

Au plan français, les dossiers sont aussi très nombreux et lourds.

La restructuration de la filière nucléaire française est en cours. Nous ne revenons pas sur la décision de l'État qui a demandé à EDF de reprendre Areva NP, sur laquelle nous nous sommes déjà largement exprimés.

Mais au-delà de cet aspect capitalistique, il y a la question du mix électrique à l'horizon 2025. FO Énergie et Mines est et reste totalement opposée aux dispositions de la loi de transition énergétique de plafonnement de la part du nucléaire ainsi que de la fermeture de Fessenheim pour de seules raisons de stratégies politiques électorales.

D'ailleurs, notre décision de déposer un recours devant le Conseil d'État contre le décret abrogeant l'autorisation d'exploiter Fessenheim s'appuie, outre cette logique de défense du Service Public de l'énergie, sur une argumentation juridique cohérente.

Plus largement, nous considérons que l'avenir de cette troisième filière industrielle française employant 220 000 salariés doit en passer par un soutien réel du Gouvernement. Celui-ci implique un soutien au programme de grand carénage, la non-fermeture d'une quelconque centrale nucléaire pour des raisons idéologiques ainsi que la préparation active du renouvellement du parc nucléaire.

D'une manière générale, nous regrettons que l'on cherche à opposer les énergies les unes aux autres alors qu'elles sont et doivent rester complémentaires.

Sur le plan du thermique classique, FO Énergie et Mines continuera de dénoncer la décision d'EDF d'anticiper la fermeture de ses centrales au fioul alors même que celles-ci ont été sollicitées pour le passage du dernier hiver. S'agissant des centrales au charbon, nous refusons toute décision arbitraire visant à les fermer alors même que des investissements ont été faits et que la baisse du charbon français se traduirait par une augmentation des importations allemandes, largement à base de charbon voire de lignite...

Sur le plan de la structure des groupes EDF et ENGIE, nous n'ignorons pas les velléités de remise en cause du caractère intégré de ces groupes. La question est prégnante pour la distribution. Les volontés de séparation, qui se sont concrétisées jusqu'à l'absurde par la demande de l'ancien Président de la CRE de changer le nom d'ERDF en ENEDIS sont là, menaçantes. FO Énergie et Mines tient donc à réaffirmer sa détermination à défendre le caractère le plus intégré possible de ces groupes.

Sur le plan du droit de la concurrence, nous voulons à nouveau dénoncer le caractère exorbitant de la loi NOME qui a obligé EDF à mettre à disposition de ses concurrents le quart de sa production nucléaire, en offrant au passage des conditions d'approvisionnement sans risques pour les concurrents.

Nous voulons aussi dénoncer le dumping social qui s'exerce dans nos industries et qui a amené FO Énergie et Mines à assigner Direct Énergie en justice. Il est inacceptable que l'État laisse perdurer sans rien dire une telle situation. Cela témoigne d'une conception bien singulière de la concurrence qui se fait au détriment des opérateurs historiques et des salariés !

Ce courrier ne saurait prétendre à l'exhaustivité, étant un rapide état des lieux des questions que les salariés de notre secteur se posent.

En comptant sur votre volonté de dialogue, recevez Monsieur le Président de la République, l'expression de mes salutations distinguées.



Vincent HERNANDEZ
Secrétaire Général